

Christophe METAIS
Commissaire enquêteur

Montpellier, le vendredi 16 mai 2025

Président de la commission d'enquête relative
au projet de PLUi-c assorti des zonages d'assainissement
EP-EU de 3M

1500, rue du professeur Joseph Anglada
34090. Montpellier
Tél : 06 80 64 46 02
e-mail : xtof.métais@laposte.net

Monsieur le Président de Montpellier Méditerranée Métropole
Batiment ZEUS
place Zeus
34 064 MONTPELLIER CEDEX 02

OBJET : Enquête publique relative au projet de PLUi-c + zonages d'assainissement des eaux pluviales et des eaux usées de 3M.

REFERENCES :

- Décision n° E24000126/34 en date du 10 décembre 2025 de la Présidente du tribunal administratif désignant la commission d'enquête.
- Arrêté n° MAR2024-0110 de Monsieur Stéphane Champay, vice-président délégué de Montpellier Méditerranée Métropole en date du 30 décembre 2024 prescrivant l'enquête publique.

Pièces jointes : le rapport d'enquête publique unique relative au projet de PLUi-c de 3M assorti des projets de zonages d'assainissement des eaux pluviales et des eaux usées de 3M .

Monsieur le Président de Montpellier Méditerranée Métropole,

Conformément à la décision de Madame la magistrate déléguée par Madame le Président du tribunal administratif de MONTPELLIER, rappelée en première référence, et aux dispositions de l'arrêté de votre vice-président à l'urbanisme rappelé en seconde référence, la commission que j'ai l'honneur de présider a conduit l'enquête publique unique relative au projet de PLUi-c assorti des projets de zonages d'assainissement des eaux pluviales et des eaux usées de 3M.

Cette commission porte maintenant à votre connaissance, joint à la présente lettre d'envoi, le rapport qu'elle a rédigé à l'issue de cette enquête publique unique du premier PLUi-c de la Métropole montpelliéraine

Vous avez déjà pu constater que, outre les avis favorables très riches des services de l'État et de la MRAe, certes avec beaucoup de réserves pour l'État, et de recommandations pour les deux, ainsi que ceux des personnes publiques associées, l'intérêt du public pour cette enquête a également été très fort (**58001** visiteurs uniques sur le site du registre dématérialisé et **81994** téléchargements de parties du dossier d'enquête sur ce site . La participation effective se chiffre au total à **4091** contributions qui contenaient en tout **16093 observations** diverses recueillies par différents vecteurs.

Ces avis et ces contributions ont exigé une somme de travail d'exploitation, d'analyse et de synthèse considérable non seulement de la part des 11 membres de cette commission d'enquête (environ 4500 heures en 5 mois et demi), mais également de la part de vos services qui ont mis un point d'honneur à répondre à toutes les nombreuses questions de la commission, notamment pour tous les cas individuels. Un très grand nombre

d'associations (plus de 45) œuvrant dans le domaine de l'environnement comme des collectifs ou comités de quartier sont également intervenus spontanément ou à l'occasion de propositions de rendez-vous de la part de la commission.

Cette enquête, nonobstant des opposants ou des détracteurs, restera un moment important de démocratie participative qui a permis de recueillir en 31 jours le maximum d'informations utiles et éclairantes pour la commission comme pour votre collectivité territoriale.

La commission d'enquête n'a enfin qu'à se louer du travail et de la disponibilité des cadres et des agents de la direction déléguée de la planification, de l'environnement et de l'appui aux territoires de votre Métropole. Elle tient à souligner en particulier le travail remarqué et la totale disponibilité de Monsieur Filipiak, véritable cheville ouvrière et interlocuteur de choix.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de la plus entière considération de la commission d'enquête que j'ai eu l'honneur de présider.



Accusé de réception :



16 MAI 2025